



FONCTION PUBLIQUE

GAGNER L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Ce lundi 10 septembre, Olivier Dussopt, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics a présidé la réunion d'ouverture des négociations concernant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique.

Pour la CGT, le combat pour l'égalité professionnelle et contre les violences sexistes et sexuelles constitue un enjeu majeur que nous tentons de mener au quotidien. Et il y a beaucoup à faire dans les trois versants de la Fonction publique. [Retrouvez ici la déclaration de la CGT et les communiqués.](#)

La CGT force de propositions pose les incontournables de la négociation

La CGT a transmis un document étayé en amont et a posé les incontournables de cette négociation :

- Aucun recul par rapport à l'accord de 2013 ;
- La nécessité d'avoir une véritable démarche intégrée sur les chantiers en cours qui tels qu'ils sont menés actuellement aggraveront les inégalités
- La revalorisation des métiers et filière à prédominance féminine;
- La mise en place de mesures contraignantes pour les employeurs publics
- Des moyens budgétaires inscrits dans les projets de lois de finances
- Un calendrier qui permette un véritable travail collectif interne à la CGT et la consultation

La CGT exige que les annonces soient suivies de faits et d'actes visant à supprimer concrètement les inégalités entre les femmes et les hommes et les employeurs publics doivent être irréprochables en la matière.

Le calendrier : *Le gouvernement veut avancer rapidement*

- Le 10 septembre : ouverture des négociations
- Le 2 octobre : réunion technique
- Le 15 octobre : réunion présidée par Olivier Dussopt
- Le 25 octobre : réunion conclusive
- Le 22 novembre : signature de l'accord

Les intentions du gouvernement

Le gouvernement souhaite aboutir à un nouvel accord qui fera suite à celui du 8 mars 2013, signé unanimement par les organisations syndicales et les employeurs publics.

Le secrétaire d'État affirme l'engagement à améliorer l'existant mais indique que certains enjeux comme ceux relevant des chantiers « pour refonder le contrat social avec les agents publics » ne pourront être traités dans la négociation.

Le principe des mesures contraignantes et de pénalités pour les employeurs publics emporte l'adhésion du gouvernement.

La question de la revalorisation des filières à prédominance féminine a été « entendue » par le gouvernement.

5 axes de progression identifiés par le gouvernement:

- renforcer la gouvernance des politiques d'égalité professionnelle
- créer les conditions d'un égal accès aux métiers et postes de responsabilités
- traiter les écarts de rémunération
- deux accompagner les situations de grossesses, la parentalité, l'articulation vie privée / vie professionnelle
- renforcer la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles